

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SETE



ORGANISE « **LA RÉGATE DU SAINT-CLAIR** »

Etape du Championnat EUROMED

Championnat de Ligue Occitanie

Samedi 07 avril 2018 après-midi



à la plage des « Quilles » à SETE

Base nautique Françoise PASCAL

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

AVANT-PROGRAMME

Samedi 07 avril 2018

Plage des « Quilles » Corniche de Neuburg
Base nautique Françoise PASCAL

* Emargement des <u>délégués</u>	11h15
* Réunion d'information/équipiers référents	<u>12h00</u> précises
* Départ du 6 km Seniors - Masters F	13h30
* Départ du 6 km Seniors - Masters H	15h00
* Départ du 6 km J15 à J18 et Open	16h15
* Récompenses et vin d'honneur	18h00

Épreuves qualifiantes : 6 km

SÉNIOR FEMME (+masters) FS4+ 4 rameuses avec barreur pointe ou couple FS2X 2 rameuses en couple FS1X 1 rameuse en couple	SÉNIOR HOMME (+masters) HS4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple HS2X 2 rameurs en couple HS1X 1 rameur en couple
JUNIOR FEMME J18F4X+ 4 rameuses en couple avec barreur	JUNIOR HOMME J18H4+ 4 rameurs en couple avec barreur
MIXTE J18M4+ 4 avec barreur mixte - 2 hommes et 2 femmes	

Épreuves non qualifiantes : 6 km

J15 - J16 - J17 HOMME / FEMME 4X+ 4 rameurs(ses) avec barreur en couple J17 - J18 HOMME / FEMME J17M4+ 4 avec barreur mixte - 2 hommes et 2 femmes 2X 2 rameurs(ses) en couple	OPEN 4x+ 2x 1x
--	--------------------------------

RESTAURATION : Buvette sur place

AUTRES INFORMATIONS

L'ACBT organise une épreuve longue distance le **Dimanche 08 avril 2018**.
Épreuve nationale labellisée par la FFA sur un parcours de **19 km de 10h à 13h**.
Traversée des canaux de Sète, parcours dans l'Étang de Thau,
Traversée des parcs à huîtres, retour à la base nautique du Barrou
dégustation d'huîtres, grillade (cochons de lait).

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

INFORMATIONS

Réunion d'information et émargement équipiers référents	Samedi 07 avril 2018 à 12h00 précises base Françoise PASCAL uniquement pour les équipiers référents et délégués de club. <i>Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émarger. En cas de non respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer). Les clubs non présents seront considérés comme « forfait ».</i>
Organisation	Philippe LEGEAY, Président – 06.67.73.46.95 Lindsay LEGEAY, Directeur de course – 06.64.46.19.83
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « avironfrance.fr » ouverture le : 5 mars - 08h00 clôture le : 3 avril - 09h00 Pour les Open : acbt34@hotmail.fr Aucun changement ou ajout ne sera pris en compte après la diffusion du programme soit le Vendredi 06 avril 14h.
Licences	– Licences « A ou U » FFA 2018 – Recommandations : Les barreaux devront être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en règle avec leur licence FFA 2018.
Accès à la base	La Corniche de Neuburg - SETE
Circulation nautique	Un plan sera affiché sur place
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat (plage des Quilles)
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : http://www.lazaretsete.com/
Récompenses	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Matériel	Possibilité de location par ACBT : 4X (50 €) - 2X (40€) - 1X (30€) Un chèque de réservation sera demandé pour confirmation
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur supérieure ou égale à la longueur du bateau , de gilets individuels accessibles et d'une écope .
Arbitrage	Régi par le code des régates FFA
Service de secours	Pompiers, Hôpital et Commissariat de police alertés par courrier. Défibrillateur sur place.
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

Président Ligue Occitanie
Luc PONCELET

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

VALIDE LE 1er MARS 2018

PARCOURS

PLAGE DES « QUILLES » - BASE NAUTIQUE FRANÇOISE PASCAL SETE



LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUES A LA RÉUNION D'INFORMATION

LES DÉPARTS SERONT DONNÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT FISA

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires :



RENOV' BOAT

Anthony LEGEAY
10 rue du 8 mai 1945 – 34140 MEZE
06.28.92.30.10